

« Et si demain, toutes les pharmacies ne pouvaient plus être approvisionnées ? »

Les répartiteurs pharmaceutiques lancent l'alerte et s'inquiètent des conséquences de la fragilisation de la profession.

Paris, le 19 novembre 2014 – Les représentants de la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRP) et tous les dirigeants des entreprises adhérentes s'étaient donnés rendez-vous pour tirer la sonnette d'alarme et faire toute la lumière sur une profession aujourd'hui exsangue. Alors que les pouvoirs publics n'assurent plus les moyens suffisants à la répartition pharmaceutique pour remplir ses missions, les répartiteurs craignent de ne plus pouvoir, à terme, assurer la distribution des médicaments et dispositifs médicaux sur l'ensemble du territoire français. Une situation critique qui exige des réponses concrètes et rapides, notamment sur les conditions de rémunération d'une profession qui, chaque jour, remplit une mission de service public au bénéfice de tous les patients.

Quotidiennement, les répartiteurs distribuent 6,3 millions de boîtes dans les 22 063 pharmacies en France et ce, dans un délai moyen de 2h15 ! « *Les répartiteurs pharmaceutiques sont le maillon invisible mais nécessaire de la chaîne du médicament depuis le laboratoire jusqu'au patient. Sans nous, pas de médicaments dans les pharmacies dans les conditions de disponibilité actuelles,* » explique Fausto Ferreira, Président de la CSRP.

De la crise de la répartition...

Depuis plusieurs années, la situation économique du secteur s'est considérablement dégradée. De 2008 à 2013, la profession a vu fondre sa marge commerciale (-16,5%) avec une accélération sensible depuis 2012 (-9%). Baisse du prix des médicaments, marché pharmaceutique en net recul, déséquilibre de la rémunération sur la distribution des génériques en fort développement, autant de facteurs qui expliquent la dégradation économique de l'ensemble du secteur.

En 2014, chaque boîte distribuée représente une perte de 5 centimes pour les répartiteurs à multiplier par les 1,7 milliards de boîtes de médicaments remboursables distribuées annuellement. Une situation par définition intenable pour la profession qui affiche une baisse de 67% de son résultat consolidé en 2013.

... à la crise de l'accès aux médicaments.

Les répartiteurs sont le lien quotidien entre les producteurs de médicaments, les pharmaciens et les patients. Un métier unique puisqu'ils assurent l'achat des médicaments en gros aux laboratoires pour les revendre au détail à la pharmacie selon ses besoins spécifiques. Un métier unique puisqu'il permet de concentrer l'offre des fournisseurs de l'officine : 500 laboratoires qui commercialisent plus de 25 000 références.

En gérant les stocks de tous les médicaments et de la plupart des produits de santé vendus en pharmacie, en livrant toutes les pharmacies de France dans un délai moyen de 2h15, les répartiteurs garantissent à tous les patients un égal accès à tous les médicaments en tous temps et en tous lieux.

Sans le réseau de la répartition pharmaceutique, c'est tout le maillage officinal qui serait fragilisé.

Refonder le système de rémunération : il y a urgence !

« Il y a urgence à refonder le système de rémunération des répartiteurs pharmaceutiques. Face à une telle crise, les seuls efforts de productivité que nous avons déjà faits ne suffisent plus. Pour préserver l'égalité d'accès au médicament, les pouvoirs publics doivent garantir un niveau de rémunération qui permet aux acteurs de la répartition de remplir pleinement leurs missions de service public. Nous ne pesons que 2,7% du prix d'un médicament et pourtant nous sommes les acteurs les plus touchés à ce jour » ajoute Fausto Ferreira, Président de la CSRP.

Une inquiétude qui va bien au-delà de la profession. En effet, pour la première fois, en décembre 2013, l'Autorité publique de la concurrence pointait les déséquilibres du système. Suite à ce rapport, une mission IGAS a été annoncée par la ministre. Rapport rendu, non publié à ce jour.

La répartition en quelques chiffres

- 1,7 milliards de boîtes de médicaments remboursables distribués chaque année
- 800 millions de lignes de commandes par an
- 22 000 pharmacies livrées au quotidien
- 25 000 références de médicaments gérés
- 64% de la distribution des génériques
- 114 M€ de ressources en moins en deux ans
- Distribution à perte de 0,03 centimes sur chaque boîte de médicaments

CONTACTS PRESSE :
Agence Confluence

Vanessa Ibarlucea - 01 40 07 98 20
vanessa.ibarlucea@comfluence.fr

Vianney Le Parquic - 01 40 07 34 22
vianney.leparquic@comfluence.fr